



Lors de la réunion du 20 février 2020, les membres de la Commission des entraîneurs du Québec ont entériné des changements liés au format des matchs en tournois sanctionnés. Tennis Québec a mis en application ces nouvelles règles en mai 2020. Cela a été décidé afin de permettre d'alléger les horaires extrêmement chargés lors des qualifications des étapes et des championnats québécois des circuits de sélection intérieur et extérieur et d'assurer la tenue systématique de tournois de réserve dans les mêmes clubs hôtes. De plus, les tableaux de qualification et de réserve pourront dorénavant commencer le vendredi à partir de 17 h et pourront, au besoin, se terminer le lundi matin.

- Lors des étapes de sélection, tous les matchs de qualification seront joués au meilleur de deux manches avec bris d'égalité, **sans avantage** et super bris d'égalité (10 points) au lieu d'une troisième manche.
- Lors des championnats québécois, les matchs de qualification seront joués au meilleur des deux manches avec bris d'égalité, **avec avantage** et super bris d'égalité (10 points) au lieu d'une troisième manche.
- Lors des tournois de réserve disputés en marge des qualifications des étapes de sélection et des championnats québécois, les matchs seront joués au meilleur de deux manches avec bris d'égalité, **sans avantage** et super bris d'égalité (10 points) au lieu d'une troisième manche.

Le format des matchs déjà en place pour les tableaux principaux lors des étapes de sélection et des championnats québécois demeureront inchangés :

- Lors des étapes de sélection, les matchs seront disputés au meilleur de trois manches complètes, **sans avantage** et bris d'égalité à toutes les manches.
- Lors des championnats québécois, les matchs seront disputés au meilleur de trois manches complètes, **avec avantage** et bris d'égalité à toutes les manches.